

Comprendre l'Europe

[Le site de référence sur les questions européennes](#)

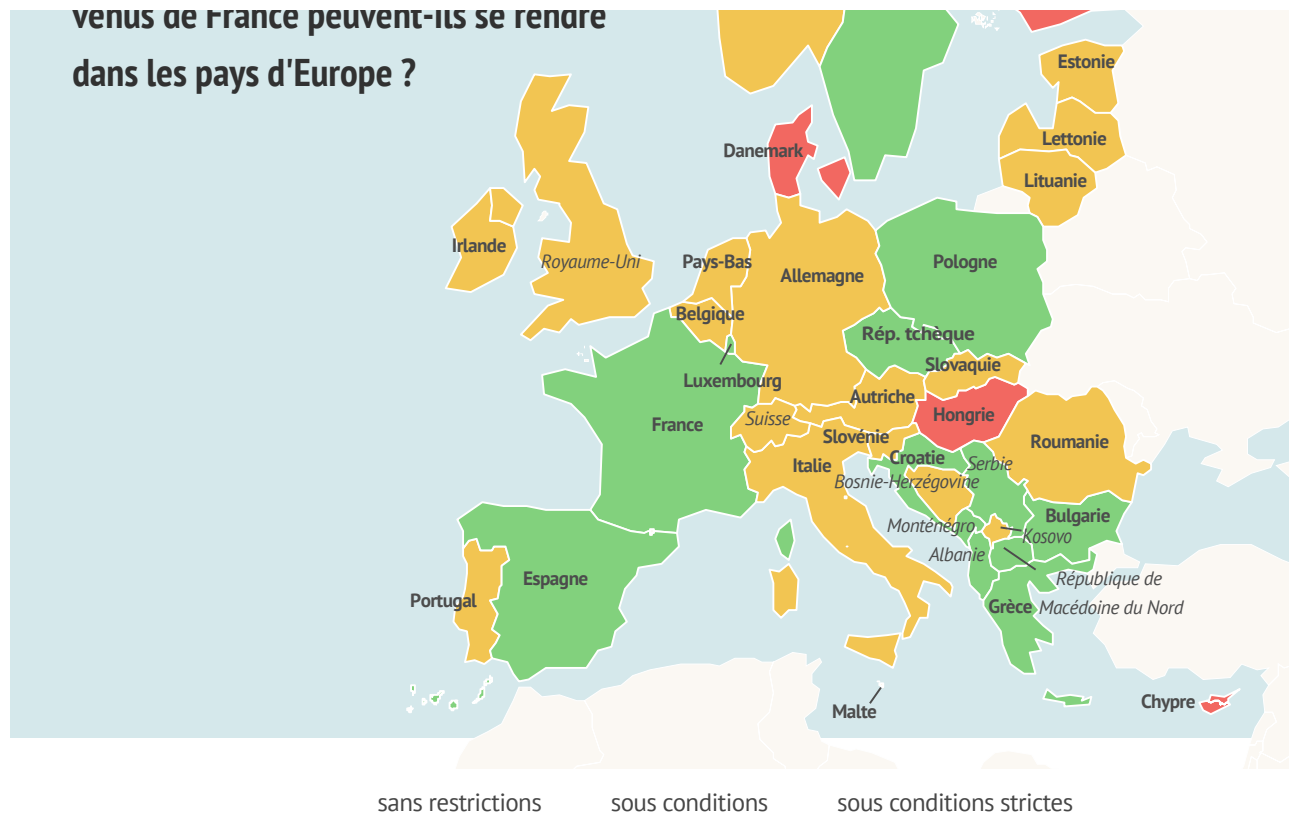
Frontières : où peut-on se déplacer en Europe depuis la France ?

Carte et comparatif | 15.10.2020 | Agnès Faure & Noémie Galland-Beaune

Après avoir levé leurs restrictions aux frontières, plusieurs Etats européens les ont partiellement rétablies pour faire face au risque de deuxième vague de Covid-19. Dans quels pays les voyageurs venus de France peuvent-ils aujourd'hui se rendre ?

Comprendre l'Europe

Le site de référence sur les questions européennes



Sources : [Re-open EU](#) / [France Diplomatie](#)

En italique : Pays non membres de l'UE

Share

made with



Avertissement : Le 13 octobre, les États membres de l'UE ont adopté une recommandation visant à coordonner les mesures de restrictions à la libre circulation. Une [carte](#), établie par le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, est publiée de façon hebdomadaire. Pour plus d'informations sur ces mesures, consultez notre [article](#) dédié.

Entrée possible sans conditions

Depuis le 15 juin, la plupart des [pays de l'Union européenne](#) et de l'espace Schengen avaient levé les mesures de restrictions à leurs frontières et accepté à nouveau sur leur sol des voyageurs venus de France. Ils observent néanmoins tous le niveau épidémique de la France, et ont pour certains instauré à nouveau des restrictions à l'encontre des citoyens français ou des vols provenant de France.

Comprendre l'Europe

Le site de référence sur les questions européennes

A noter : les voyageurs qui reviennent en France après un séjour dans certains pays accessibles sans conditions (notamment le **Monténégro**, la **Serbie** ou la **République de Macédoine du Nord**) sont fortement invités à justifier d'un test PCR négatif réalisé entre 48 et 72h avant le vol.

A noter aussi que si la République tchèque ne pose pas de conditions aux personnes en provenance de France, le pays a néanmoins basculé en état d'urgence depuis le 5 octobre, pour une durée de 30 jours renouvelables. [Le gouvernement français invite donc à la vigilance.](#)

Formulaires

Tout en restant accessibles aux voyageurs venus de France, plusieurs pays demandent de remplir des formulaires relatifs soit à leur lieu de séjour, soit à leur état de santé. Ces formulaires sont généralement disponibles en ligne. Cela concerne :

- la Belgique : [voir le formulaire pour se rendre en Belgique](#)
- la Croatie : [voir le formulaire pour se rendre en Croatie](#)
- la Grèce : [voir le formulaire pour se rendre en Grèce](#)
- l'Italie : [voir le formulaire pour se rendre en Italie](#)
- l'Espagne : [voir le formulaire pour se rendre en Espagne](#)
- Malte : [voir le formulaire pour se rendre à Malte](#)
- les Pays-Bas : [voir le formulaire pour se rendre aux Pays-Bas](#)
- la Lettonie : [voir le formulaire pour se rendre en Lettonie](#)
- la Lituanie : [voir le formulaire pour se rendre en Lituanie](#)
- le Portugal : [voir le formulaire pour se rendre au Portugal](#) (dispositions spécifiques pour les [Açores](#) et [Madère](#))
- l'Autriche : [voir le formulaire pour se rendre en Autriche](#)
- la Roumanie : [voir le formulaire pour se rendre en Roumanie](#)

Entrée possible sous conditions

Ces pays européens imposent des conditions plus ou moins strictes, parfois différenciées selon les régions d'origine ou de destination ou selon le motif du déplacement (raisons familiales/professionnelles ou tourisme). Certains exigent de justifier d'un **test RT-PCR** négatif récent, faute de quoi une quatorzaine est imposée. D'autres exigent une mise à **l'isolement** dont la durée peut varier en fonction des tests. D'autres enfin exigent à la fois le passage d'un **test** et une période d'**isolement** obligatoire.

Test RT-PCR négatif, sinon période d'isolement

Comprendre l'Europe

Le site de référence sur les questions européennes

une mesure similaire pour les vols en provenance de Paris et Marseille.

En **Slovénie**, les voyageurs en provenance de [toutes les régions métropolitaines](#), à l'exception du [Grand Est](#), et [4 départements et régions d'Outre-mer](#) sont placés en isolement pour 10 jours à moins qu'ils puissent justifier d'un test négatif de moins de 48 heures.

En **Allemagne**, cette obligation s'applique également pour les voyageurs en provenance de [toutes les régions métropolitaines ainsi que certains DROM-COM](#), classés comme zone à risque par le Robert Koch Institute. Les voyageurs en provenance de ces territoires doivent ainsi justifier d'un test RT-PCR négatif à défaut duquel ils seront placés en quatorzaine (variable selon les Länder).

Pour se rendre en **Italie**, il est désormais nécessaire de justifier d'un test moléculaire ou antigénique négatif réalisé 72 heures avant le départ ou d'en effectuer un à l'arrivée en Italie (dans les 48 heures). Pour des informations personnalisées, remplir le [questionnaire du ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale](#).

Depuis le 19 août, l'**Islande** a [classé tous les pays du monde comme zones à risques](#). Tous les passagers arrivant en Islande peuvent choisir d'être testés une première fois à l'arrivée puis après cinq jours d'isolement ou de subir une quarantaine pendant deux semaines. A noter que l'Islande ne reconnaissant pas les tests effectués en dehors du territoire, un test négatif réalisé en amont ne permet pas de se soustraire aux obligations en vigueur. [Plus d'informations sur le site internet du gouvernement islandais dédié au Covid-19](#).

En **Slovaquie**, un isolement de 14 jours est également obligatoire à l'arrivée, mais celui-ci peut être réduit à 5 jours après un dépistage ayant eu un résultat négatif ou après 10 jours si les voyageurs ne présentent pas de symptômes au cours de l'isolement. Depuis le 18 septembre, avoir un test négatif de moins de 72h exonère de la période d'isolement.

Quant à l'**Autriche**, celle-ci impose également aux personnes arrivant sur son territoire et n'ayant pas effectué au préalable de test dans les 72 heures avant son départ, de passer par une période d'isolement de 10 jours qui peut être réduite en cas de résultat négatif.

Depuis le 1er octobre, le **Kosovo** est [accessible aux Français](#) sur présentation d'un test PCR négatif de moins de 72 heures, sinon un isolement de 7 jours s'applique.

Période d'isolement

Comprendre l'Europe

Le site de référence sur les questions européennes

autre pays pour se rendre sur son territoire et se mettre en auto-isolement pour 10 jours.

Les **Pays-Bas** imposent désormais un séjour à l'isolement de 10 jours pour les voyageurs en provenance de France ([voir la liste actualisée sur le site du ministère néerlandais des Affaires étrangères](#)). Présenter un certificat attestant d'un test négatif à l'arrivée sur le sol néerlandais n'exonère pas de la période d'isolement.

Au **Royaume-Uni**, les personnes provenant de la France sont soumises à une obligation de quarantaine depuis le 15 août. La France a réagi en annonçant que la mesure serait réciproque, même si la quatorzaine y est recommandée et non pas imposée (la France en appelle au civisme des Britanniques se rendant sur son territoire). [Voir le formulaire pour se rendre au Royaume-Uni](#).

La **Suisse** a mis en place depuis le 14 septembre une quarantaine obligatoire de 10 jours pour les zones qu'elle considère comme présentant un risque élevé d'infection. ([voir la liste des régions concernées sur le site de l'office fédéral de santé publique](#)) Un test négatif ne permet pas de lever la quarantaine ou de réduire sa durée.

Test RT-PCR négatif et période d'isolement

La **Belgique** impose des tests et une mise en isolement de 7 jours pour les voyageurs en provenance de Paris et d'une grande majorité des départements ([voir la liste actualisée sur le site du ministère belge des Affaires étrangères](#)). Selon [France Diplomatie](#), ces restrictions ne s'appliquent pas pour les voyageurs transfrontaliers et les séjours de moins de 48 heures.

En **Lituanie**, s'il faut pouvoir justifier d'un test PCR négatif pour pénétrer sur le territoire, les voyageurs en provenance de France doivent également procéder à un auto-isolement pour 14 jours. Cette durée peut néanmoins être réduite à 10 jours si un deuxième test effectué au 8e jour d'isolement donne un résultat négatif.

La **Roumanie** a placé la France dans la liste des pays soumis à une quatorzaine à compter du 7 octobre. Celle-ci peut être raccourcie après dix jours si un test réalisé au 8e jour de la période d'isolement s'avère être négatif. Si le séjour est d'une durée inférieure à 3 jours, la quarantaine ne s'applique pas mais un test est à effectuer dans les 48 heures précédant son départ.

Motif du déplacement

Comprendre l'Europe

Le site de référence sur les questions européennes

fortement recommandée à l'arrivée.

Le **Danemark** interdit également l'entrée aux voyageurs venus de France à compter du 29 août, *sauf pour motif "légitime et justifié"* (justificatifs à présenter) à savoir une visite familiale, un déplacement professionnel ou un transit.

LIRE AUSSI : [Frontières européennes : qui régit la libre circulation des personnes ?](#)

LIRE AUSSI : [Le fonctionnement de l'espace Schengen](#)

Frontières fermées

Depuis le 28 août, **Chypre** refuse l'entrée sur son territoire aux voyageurs en provenance de France, à l'exception des résidents permanents. Le 1er septembre, la **Hongrie** a fermé ses frontières, quelque soit la provenance ou le motif du séjour. Seuls les résidents permanents (sous réserve de confirmation), ainsi que les ressortissants hongrois, de République tchèque, de Slovaquie et de Pologne sont autorisés à se rendre en Hongrie mais doivent respecter une période de quatorzaine à leur arrivée.

LIRE AUSSI : [Schengen : la carte des restrictions aux frontières nationales](#)

Etudier dans un pays de l'UE par temps de Covid-19

Pour plusieurs pays d'Europe, les restrictions en vigueur aux frontières diffèrent pour les étudiants internationaux (dans le cadre d'échanges universitaires).

République tchèque : si le passage de la frontière se fait sans restrictions depuis la France, un test PCR est à réaliser avant de commencer ses études.

Italie : les étudiants frontaliers sont à l'inverse exemptés de tests.

Pays-Bas : les étudiants sont exemptés de quarantaine.

Danemark : être étudiant dans une université danoise est considéré comme un motif légitime pour se rendre au Danemark.

Finlande : être étudiant dans une université finlandaise est considéré comme un motif légitime pour se rendre en Finlande.

Chypre : les étudiants Erasmus font partie de la catégorie d'exceptions mais un test PCR est à effectuer 72h avant son arrivée ainsi qu'une mise à l'isolement.